



Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie

# Collectif France 2021 - 2022

Disciplines olympiques et paralympiques et de haut niveau ministériel

## Table des matières

Préambule .....	1
Le Collectif France .....	1
Les logiques d'admission en « collectif France » .....	2
Que mettons nous en place pour le Collectif France ? .....	3
Quel est le mode d'admission en Collectif France ? .....	4
Etape 1 : Candidature pour une admission en Collectif France.....	4
Etape 2 : Commission d'admission initiale.....	4
Etape 3 : Information continue des athlètes .....	5
Etape 4 : Commission d'admission finale .....	5
Retours sur les décisions de la commission d'admission .....	5
Orientations 2021/2022 .....	5
Vos Interlocuteur.trice.s.....	6

# Préambule

A la rentrée de septembre 2021 nous entrerons pleinement dans l'olympiade Paris 2024.

Le parcours de performance fédéral (PPF) est structuré sur deux niveaux :

- le programme d'excellence (PEX)
- le programme d'accession (PASS)

**Le « Collectif France » est l'identité de la stratégie d'accompagnement de la FFCK. Elle a pour vocation d'accompagner les athlètes et les entraîneur.e.s identifié.e.s dans le Programme d'Excellence (PEX).**

Le canoë-kayak est un sport individuel à progression collective et également un sport d'équipe (équipage et kayak polo). Nous nous inscrivons donc dans une logique d'émulation collective. Elle a pour but de créer une synergie entre l'accompagnement au sein des structures d'entraînement et les programmes d'actions, avec pour finalité la performance des athlètes lors des échéances terminales de chaque saison et particulièrement lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Ce document vise à orienter au mieux les athlètes inscrit.e.s dans un projet Olympique et Paralympique (Paris 2024, Los Angeles 2028 ou au-delà), ou un projet de haute performance dans les disciplines de haut niveau.

## Le Collectif France

Le Collectif France vise le développement global des athlètes et des entraîneur.e.s nationaux (EN).

Le schéma ci-dessous illustre la synergie entre les différents éléments constitutifs du Collectif France.

Temporalité	Athlètes identifié.e.s	Moyens d'accompagnement
<b><u>Le temps de préparation sur structures</u></b>	Ensemble des profils et des projets	Accompagnement en structure : <ul style="list-style-type: none"><li>- Planification</li><li>- Mise en place du projet individuel et collectif</li><li>- Entraînement - base et spécifique</li><li>- Suivi Socio Pro et Médical</li><li>- Ecosystème (Vie, Coursus scolaire et universitaire, Professionnel, Sport, Autre)</li></ul>
<b><u>Le temps des actions</u></b>	Ensemble du collectif ou collectif ciblé :(exemple : Homme, Femme, Canoë, 1000m, équipage ...)	Action de préparation : <ul style="list-style-type: none"><li>- Préparation aux échéances intermédiaires</li><li>- Travail spécifique</li><li>- Bloc d'entraînement délocalisé</li></ul>
<b><u>Le temps des Equipe de France</u></b>	Equipe resserrée et ajustée suite aux sélections nationales	Actions Equipe de France: <ul style="list-style-type: none"><li>- Accompagnement sur les échéances intermédiaires et terminales</li></ul>

1. **Le temps de préparation sur les structures d'entraînement (Pôle France, Club, Cellule Personnelle) :**  
*[partie haute en bleu]*

Les athlètes développent leur Projet de Performance Individualisé (PPI), planifient leur entraînement, s'entraînent et progressent en lien avec les Entraîneur.e.s Nationaux. Les Pôles France sont ouverts à l'ensemble des athlètes du Collectif France, au-delà du rattachement administratif.

2. **Le temps des actions (regroupement ou stage) :** *[partie du milieu en blanc]*

Sur chaque action identifiée, l'ensemble ou une partie des athlètes du Collectif France sont invité.e.s en fonction de l'objectif de l'action. Ces actions permettent une préparation aux échéances intermédiaires et terminales, un travail spécifique ou un bloc d'entraînement délocalisé sur une période donnée.

3. **Le temps des Equipes de France (EQF) :** *[partie basse en rouge]*

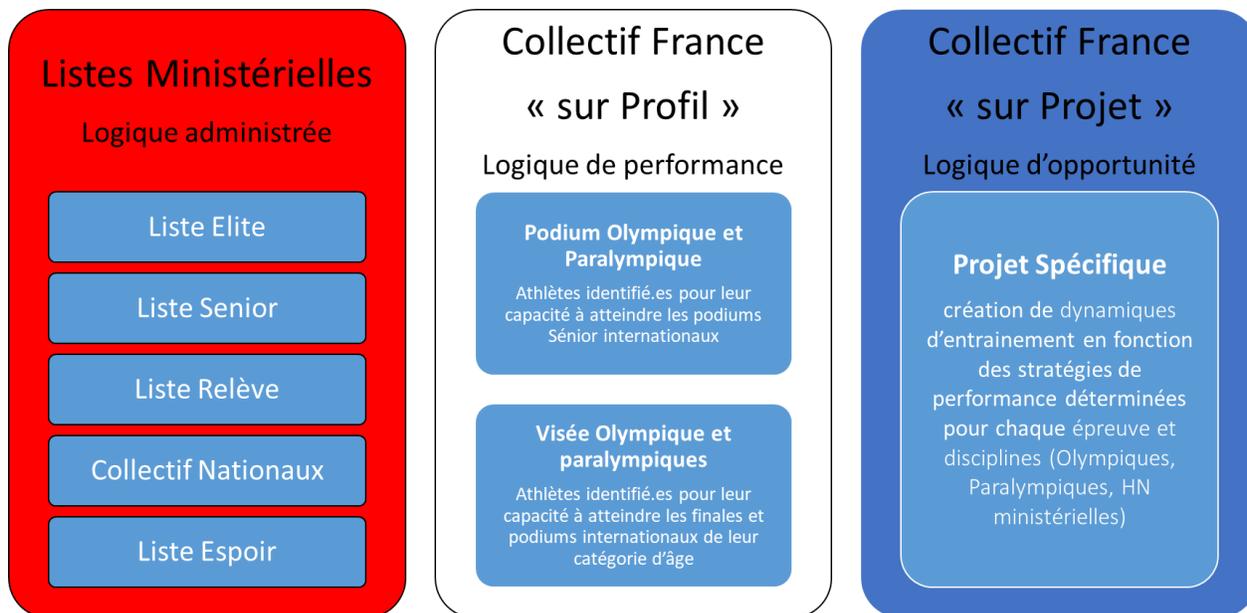
L'Equipe de France est identifiée suite aux sélections nationales. Elle est constituée à partir des règles de sélection en Equipe de France publiées par la FFCK. L'Equipe de France peut comporter des athlètes qui se préparent au sein du Collectif France et d'athlètes qui se préparent de façon personnelle. L'accompagnement des actions Equipe de France est organisé par les équipes d'encadrement de la FFCK.

Chacun de ces 3 temps est identifié au sein du Collectif France, ils s'auto-influencent. Chacun.e des athlètes peut être concerné.e par l'un ou tous ces temps en fonction de son profil et de son projet.

## Les logiques d'admission en « collectif France »

En nous appuyant sur les listes ministérielles, nous retrouvons au sein du collectif France deux logiques :

- **Admission sur "profil"** : une logique d'accompagnement individualisé de la Performance est mise en place pour les athlètes ayant montré leur potentiel à monter sur les podiums internationaux. L'athlète aura produit une performance médaillable sur une échéance internationale majeure dans les disciplines Olympiques et Paralympiques. Cette performance significative pourra être prise en compte durant 2 saisons.
- **Admission sur "projet"** : une logique d'opportunité est mise en place pour des projets spécifiques pour des épreuves ou catégories d'âge ciblées. Ils permettent de maintenir ou d'accélérer notre capacité à être compétitif dans des disciplines, Olympiques, Paralympiques et de haut niveau ministériel. Les priorités seront établies en fonction des stratégies par disciplines et de l'analyse des fonds de jeu (résultats et densité des athlètes sur chaque épreuve et chaque catégorie d'âge).



## Que mettons nous en place pour le Collectif France ?

L'accompagnement des athlètes s'appuie sur :

Un socle commun

- La mise en place d'un programme d'entraînement / programme d'actions
- La mise en place de bilans pour observer la progression vers l'objectif.
- L'encadrement en compétition (l'organisation est définie par l'équipe d'encadrement fédérale pour chaque discipline et échéance).
- Accompagnement SMR

Le socle principal des services d'amélioration de la performance est proposé par les entraîneur.e.s nationaux. En fonction du profil des athlètes, de leurs besoins et des opportunités, nous pouvons proposer :

- L'accès à des ressources extérieures pour, entre autres, améliorer la préparation physique, la préparation mentale ou encore la gestion de la récupération.
- L'accès à des outils d'analyse et de recherche permettant des performances améliorées ou une accélération de la progression.

Spécifique aux disciplines Olympique et Paralympique	Spécifique aux disciplines de haut niveau
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise en place du projet de performance individualisé (PPI).</li> <li>• L'encadrement technique par les entraîneur.e.s nationaux sur les pôles France et lors des actions identifiées.</li> <li>• L'actualisation des programmes d'entraînement et des PPI.</li> <li>• La construction du projet extra sportif, avec l'aide de la responsable du suivi socio professionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement socio professionnel, en fonction des profils</li> </ul>

# Quel est le mode d'admission en Collectif France ?

saison 2022 (Septembre 2021 à Aout 2022)

## Etape 1 : Candidature pour une admission en Collectif France

Les athlètes souhaitant faire évoluer leur projet de préparation au sein du Collectif France sont prié.e.s de soumettre leurs intérêts via [une fiche d'intention](#) que vous trouverez en cliquant sur ce lien :

Il est également demandé aux athlètes actuellement en Collectif France sur la saison 2020/2021 de faire remonter la fiche d'intention.



<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=9uVhApMuLEKDgUTf18Ilr7YFmCrFw3NIklbVsvaGnahUN003T0szRUJOUUQxMDVDQzREVDDBPVUhLOC4u>

Fiche d'intention à compléter **avant le samedi 10/04/2020**

**Cette étape est à finaliser avant le 10 avril 2021**

## Etape 2 : Commission d'admission initiale

**Cette étape aura lieu la semaine du 12 avril 2021**

La commission d'admission est composée du DTN, du coordinateur de la performance olympique et paralympique, du coordinateur des disciplines de haut niveau, des responsables de discipline, et des responsables de Pole France concerné.e.s.

Lors de cette commission l'ensemble des actes de candidature sont analysés au travers des paramètres suivants :

- Le(s) résultat(s) sportif(s) international(aux) déjà réalisé(s)
- Le niveau de performance à date, la courbe de progression et l'engagement individuel
- L'analyse de la compétitivité internationale
- Le niveau de performance de la catégorie
- La mise en place des dynamiques d'entraînement

A l'issue de cette commission d'admission, les athlètes seront informé.e.s de la suite donnée à leur candidature. 4 cas de figures sont prévus :

- « **Admission** » en Collectif France pour la saison 2021/2022, avec une proposition de structure d'entraînement de rattachement.
- « **Admission sous réserve de performance** » en Collectif France pour la saison 2021/2022. Le cas échéant chaque athlète sera informé du niveau de performance à réaliser.
- « **Non Admission** » en Collectif France.

- « **Sortie** » du Collectif France. Les athlètes continueront à être accompagné.e.s au sein du collectif France jusqu'à l'été 2021.

Les athlètes recevront par mail une réponse individualisée. Pour les athlètes « admis.es », ou « admis.es sous réserve de performance », un lien vers le module de pré-inscription en pôle leur sera envoyé via la plateforme PSQS. Cette **préinscription PSQS devra être renseignée avant le 4 mai 2021**.

## Etape 3 : Information continue des athlètes

**Cette étape aura lieu d'avril à septembre 2021**

Les admissions 2022 pourront être confirmées au fur et à mesure de l'avancée de la saison pour tous et toutes les athlètes devant faire preuve d'un certain niveau de performance en compétition (internationale et/ou nationale).

## Etape 4 : Commission d'admission finale

**Cette étape aura lieu la semaine du 11 octobre 2021**

A la suite de la saison, une commission d'admission finale sera organisée afin de reprendre l'ensemble des admissions validées et d'analyser la possibilité d'admission supplémentaire en fonction de la performance survenue au cours de la saison par des athlètes non identifié.e.s lors de la commission initiale.

La liste des athlètes en Collectif France sera alors publiée sur le site de la FFCK

## Retours sur les décisions de la commission d'admission

Tous retours et/ou demandes d'explications et besoin d'éclairage suite aux décisions de la commission sera à transmettre par mail à [rgaspard@ffck.org](mailto:rgaspard@ffck.org) dans les 10 jours ouvrés suivant l'annonce de la décision de la commission. La commission s'engage à vous répondre dans les plus brefs délais.

## Orientations 2021/2022

Les tableaux ci-dessous présentent le ciblage des athlètes sur les différentes structures d'entraînements. **Néanmoins chaque structure peut accueillir l'ensemble des collectifs, sur validation de la commission d'admission.**

Pole Olympique et Paralympique de Vaires sur Marne	
<b>Paracanoë</b>	Profils Olympiques 2024 et Projet « la relève »

	POP Vaires sur Marne	PF Nancy	PF Cesson sévigné	PF Toulouse
<b>Sprint</b>	Profils Olympiques 2024 et Projet « Jeunes 2028-2032 »	Projet « Canoë Féminin »	Projet « Kayak Masculin »	Projet « kayak féminin » <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Evaluation du projet « kayak féminin » basé à Toulouse lors de la saison 2021

Profil Prioritaire	POP Vaires sur Marne	PF Pau	PF Cesson sévigné
<b>Slalom</b>	Profils Olympiques 2024 et Projet « Jeunes 2028 »	Profils Olympiques 2024 et Projet « Jeunes 2028 »	Projet « Jeunes 2028-2032 »

	POP VSM	PF Nancy	PF Cesson sévigné	PF Toulouse	PF Pau
<b>Disciplines de Haut Niveau*</b>	Marathon	Marathon	Descente Marathon Polo	Descente Marathon	

\*La capacité d'accueil sur chaque structure d'entraînement résulte d'une concertation entre le Head Coach de la discipline de haut niveau et le/la RPF de la structure concernée.

## Vos Interlocuteur.trice.s

### Coordination générale :

- Rémi Gaspard : Coordinateur de la performance olympique et paralympique – [rgaspard@ffck.org](mailto:rgaspard@ffck.org)
- Pierre Devaux : Coordinateur du haut niveau non olympique – [pdevaux@ffck.org](mailto:pdevaux@ffck.org)

### Paracanoë :

- Eric Le Leuch : Head Coach Paracanoë – [eleleuch@ffck.org](mailto:eleleuch@ffck.org)

### Sprint :

- Jean Pascal Crochet : Head Coach Sprint – [jpcrochet@ffck.org](mailto:jpcrochet@ffck.org)

### Slalom – CSLX :

- Vincent Redon : Manager Slalom – [vredon@ffck.org](mailto:vredon@ffck.org)

### Descente :

- Pierre Michel Crochet : Head Coach Descente – [pmcrochet@ffck.org](mailto:pmcrochet@ffck.org)

### Marathon :

- Nicolas Parguel : Head Coach Marathon – [nparguel@ffck.org](mailto:nparguel@ffck.org)

### Kayak Polo :

- Antoine Ducouret : Head Coach Kayak Polo – [aducouret@ffck.org](mailto:aducouret@ffck.org)

### Responsable de pôle France :

- Pôle France de Pau : Renaud Doby - [rdoby@ffck.org](mailto:rdoby@ffck.org)
- Pôle France de Cesson Sévigné : Nicolas Laly - [nlaly@ffck.org](mailto:nlaly@ffck.org)
- Pôle France de Nancy : Jean Pierre Latimier - [jplatimier@ffck.org](mailto:jplatimier@ffck.org)
- Pôle France de Toulouse : Sprint – Jean Pascal Crochet - [jpcrochet@ffck.org](mailto:jpcrochet@ffck.org)  
Descente – Pierre Michel Crochet – [pmcrochet@ffck.org](mailto:pmcrochet@ffck.org)
- Pôle Olympique & Paralympique de Vaires sur Marne : Marie-Françoise Prigent - [mfprigent@ffck.org](mailto:mfprigent@ffck.org)